

## **18. MEAUX**

**Nombre d'habitants :** 56 000

**Points attribués selon l'analyse :** 50

**Nombre de vélos selon le label :** 3

### **Points majeurs de la politique cyclable :**

- Existence d'un "Grand Plan Vélo" comprenant des actions précises élaborées dans une démarche de concertation avec les associations et riverains.
- Actions encourageant les agents à se déplacer à vélo : labellisation employeur pro-vélo, service de prêts de vélos, police municipale et brigade de Proximité Urbaine à vélo.
- Présence de deux services gratuits de prêt de vélos.
- Soutien à l'apprentissage du vélo.

### **Pistes d'amélioration pour la commune :**

- Continuer la création d'infrastructures cyclables sécurisées, en privilégiant des pistes unidirectionnelles et capacitaires.
- Accompagner les différents acteurs locaux afin de mettre en place des plans de déplacements des entreprises et des établissements scolaires.
- Créer un dispositif afin d'inciter les entreprises à développer la logistique urbaine cyclable.
- Travailler en coopération avec les collectivités voisines et l'État afin de résorber les grandes coupures urbaines et assurer des itinéraires continus et confortables.

### **Politique cyclable de la ville :**

La ville de Meaux présente une certaine ambition à promouvoir le vélo en mettant notamment en avant son impact sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Meaux dispose depuis plusieurs années d'une stratégie cyclable. Le "Grand Plan Vélo" voté en 2020 est doté d'un budget de près d'1,5 M€/an. Meaux franchit la barre des 50 points et obtient 3 vélos au label. Il souligne la dynamique positive qui a été créée. La ville doit poursuivre son engagement afin de devenir une ville où l'ensemble des habitants puisse circuler à vélo en toute sécurité.

Afin de favoriser la mobilité cyclable, la ville a conçu des aménagements sécurisés le long d'axes à fort trafic. Toutefois, trop de pistes cyclables sur les trottoirs engendrent des conflits entre les piétons et les cyclistes. La démarche de diagnostic mise en place afin d'évaluer les aménagements représente un outil important pour assurer le développement de la qualité des infrastructures permettant à tous types d'habitants de considérer le vélo comme mode de déplacement. Il est important de privilégier des pistes cyclables unidirectionnelles et capacitaires. Par ailleurs, diverses initiatives locales sont particulièrement intéressantes : l'intégration d'infrastructures cyclables dans les projets de renouvellement urbain, la création d'un réseau des acteurs du vélo, le stationnement sécurisé en gare, le service de réparation offert par l'association Germinale à la gare, le développement du dispositif SRAV ou encore l'apprentissage du vélo dans les quartiers populaires.

Bien que la ville ne dispose pas d'un système de vélos en libre service ou vélos en location longue durée, elle met à disposition 120 vélos en prêt gratuit. De même, un dispositif de prêt de vélos à destination des personnes en difficulté est géré par l'association Germinale.

Enfin, le cyclotourisme (150 km d'itinéraires balisés sur le territoire) et surtout le vélo sportif est à l'honneur dans cette ville, avec l'organisation régulière de courses dont un grand prix organisé annuellement depuis 2003.